

## **Réponse de Télé Bocal pour la consultation du canal 31**

L'organisation du découpage de la ressource disponible sur le canal partagé doit tenir compte

- d'une part, de l'intérêt du public, lié notamment à la cohérence et à la qualité des programmes, et qui peut conduire à éviter toute fragmentation excessive entre de trop nombreux services ;

- d'autre part, des modèles éditoriaux et économiques des chaînes, qui ont besoin d'une plage horaire suffisante pour pouvoir développer une grille de programmes cohérente et monétiser leur diffusion.

Les deux options suivantes peuvent permettre de répondre à ces objectifs :

- Option 1 : les créneaux A et B du schéma ci-dessus sont attribués à un unique éditeur en vue de la diffusion d'un seul service ;

- Option 2 : le créneau A est attribué à un éditeur pour la diffusion d'un service, et le créneau B est attribué indépendamment du créneau A pour la diffusion d'un autre service.

**Question 1. Que pensez-vous de ces deux options ? Avez-vous une préférence pour l'une d'entre elles ?**

Non, je pense que pour le bon fonctionnement du canal 31, il faudrait le partager en de même durée pour chacun des Éditeurs.

**Question 2. En cas de découpage en créneaux horaires de taille inférieure à l'un des créneaux A ou B, quelle serait la durée minimale nécessaire afin de pouvoir proposer un service susceptible de correspondre aux attentes du plus large public ?**

Je pense qu'il faudrait donner à chaque Éditeurs des plages horaires de 4 heures.

Exemple: La Matinale de 6h à 10h. La matinée 10h à 14h. L'après-midi 14h à 18h. L'alter school de 18h à 22h. La première partie de soirée de 22h à 2h00. La troisième partie de soirée de 00h à 4h.

**Question 3. Selon vous, combien de services à temps partiels distincts, un seul et même canal est-il susceptible d'accueillir sans compromettre la nécessaire identification de ses occupants par le public ainsi que, le cas échéant, leur viabilité ?**

Je pense que 6 Éditeurs et peut-être 7 Éditeurs, si les heures de nuit de 4 à 6 heures du matin trouvent preneur, sans nuire au développement économique de ces Éditeurs car chacun à des heures de grandes écoutes sur son créneau.

**Question 4. Avez-vous un projet de service sur le canal partagé ? Sur quel(s) créneau(x) horaire(s) ?**

Oui, Télé Bocal souhaite intégrer une vraie seconde partie de soirée de 22h à 2 heures du matin afin de donner la possibilité d'intéresser des annonceurs et ainsi permettre à la chaîne de se développer.